

Genève, lundi 24 juin 2019

Dépôt de la pétition « pour un développement des zones de rencontre »

Madame, Monsieur,

Notre association actif-traffic dépose ce jour la copie de **431 signatures pour notre pétition « Pour un développement des zones de rencontre »**, dont les originaux ont été déposés au Grand Conseil il y a quelques semaines. En effet, ce texte s'adresse aussi bien au Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi qu'au Grand Conseil de la République et Canton de Genève, leur demandant d'agir (de concert si possible) dans le sens d'une planification renforcée des zones limitées à 20 km/h.

En espérant que vous réserverez un bon accueil à ce texte, au nom d'actif-traffic, je vous présente mes meilleures salutations et reste à votre disposition pour davantage d'informations ainsi que pour des auditions auprès des commissions de votre Conseil,

Thibault Schneeberger, secrétaire romand d'actif-traffic

Tél. 079 781 42 36

e-mail thibault.schnee@gmail.com





Pétition

P-403

au Grand Conseil de la République et Canton de Genève
au Conseil municipal de la Ville de Genève

Pour un développement des zones de rencontre

- ↘ Afin de réduire le bruit, les nuisances et l'insécurité liées au trafic routier et afin de créer des espaces de convivialité, les sous-signé-e-s demandent que le Canton de Genève et la Ville de Genève établissent un plan de développement et de réalisation de zones de rencontre.
- ↘ Ce plan devra prévoir au minimum le doublement du nombre de tronçons limités à 20km/h d'ici à 2028, par rapport à la situation de 2018.
- ↘ Ces zones apaisées devront se situer en priorité dans les zones I (hyper-centre) et II (centre) et dans tous les quartiers d'habitation à densité moyenne à forte, à proximité des écoles, des homes pour personnes âgées, des maisons de quartier, des commerces de proximité, des administrations communales et cantonales, etc.

Nom	Prénom	Adresse complète	Signature

actif-traffic
En avant toute !